



Communiqué de presse

Mardi 15 janvier 2019

Grand débat national : Anne Hidalgo lance la consultation des Parisiens

Comme de nombreux Maires, Anne Hidalgo a décidé d'engager au niveau local le Grand débat national souhaité par le Président de la République. A Paris, cela prendra la forme d'une conférence de consensus et d'une série d'événements qui permettront à tous les Parisiennes et Parisiens de s'exprimer.

Le Président de la République a souhaité un Grand débat national et proposé aux Maires d'en être les principaux animateurs au niveau local. A Paris, Anne Hidalgo a décidé de lui donner la forme d'une conférence de consensus, ouverte à l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris et Maires d'arrondissement – majorité et opposition –, à tous les corps intermédiaires – associations, syndicats, entreprises – et aux citoyens eux-mêmes.

« Paris a une longue expérience de la participation citoyenne, sur laquelle nous allons nous appuyer. Nous en avons fait l'ADN de notre action municipale, à l'image du budget participatif, de la carte citoyenne, de la Nuit des débats ou encore de la récente votation citoyenne sur le Plan climat. Nous nous appuyerons sur ces outils et sur cette culture de la participation pour faire vivre le Grand débat national à l'échelle locale », souligne Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Les instances de démocratie participative de la Ville (Conseil des générations futures, Conseil parisien du débat public, Conseil parisien de la jeunesse, conseils de quartiers, etc.) seront aussi mobilisées. Un comité de garants avec des personnalités qualifiées et des citoyens tirés au sort sera installé afin de contrôler la démarche.

Un appel lancé aux volontaires

La conférence de consensus parisienne s'appuiera sur les quatre thèmes définis au plan national, en mettant bien entendu l'accent sur les priorités exprimées par les Parisiennes et les Parisiens, comme la transition écologique, la solidarité et la démocratie.

Pour faire vivre ce débat dans tous les quartiers, auprès de tous les publics, la ville de Paris lance un appel au volontariat à l'attention des habitants détenteurs de la carte citoyenne. Ceux-ci peuvent dès aujourd'hui s'inscrire en ligne sur Paris.fr. Ils bénéficieront d'une formation et d'un kit méthodologique, en vue de relayer la concertation à leur entourage, d'organiser des rencontres et de recueillir des contributions.

« Au vu de l'engagement des Parisiens constaté depuis de nombreux mois, nous espérons fédérer plusieurs centaines de volontaires des débats d'ici la fin janvier », annonce Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse.

Cahier de doléances et réunions thématiques

De mi-janvier à mi-mars, les Parisiennes et les Parisiens sont invités à apporter leur contribution, lors de réunions publiques ou sur Internet. La Maire de Paris invite les Maires d'arrondissement à mettre des cahiers de doléances à la disposition de leurs administrés et à organiser des événements thématiques, pour lesquels ils pourront bénéficier de l'aide logistique de la mairie centrale.

Une journée de 12h de libre expression comportant notamment des témoignages et des propositions sera organisée à l'Hôtel de Ville le 25 janvier. Un bus circulera également dans les rues de la capitale pour recueillir la parole des Parisiennes et des Parisiens. La plate-forme numérique de participation idee.paris recensera ces dispositifs et prolongera les débats en ligne.

Les contributions reçues feront l'objet d'une restitution en vue de leur transmission au niveau national.

Contact presse

Marion Fonteny
01 42 76 49 61
presse@paris.fr